

# Canéjan

NOV.-DÉC. 2020



NOTRE COMMUNE

À VOTRE SERVICE  
Les activités  
du C.C.A.S.

PAGE 05 >

INTERVIEW  
Bruno Gasteuil,  
Adjoint délégué  
à la Vie scolaire

PAGE 12 >

**DOSSIER**

Mon beau  
patrimoine !

**PAGE 06** >



**PAGE 02** >  
COURRIER DES LECTEURS

**PAGE 03** >  
ACTUS

**PAGE 05** >  
À VOTRE SERVICE

**PAGE 06** >  
**DOSSIER :**  
**Mon beau**  
**patrimoine !**

**PAGE 9** >  
PAROLES D'ACTEURS

**PAGE 12** >  
INTERVIEW

**PAGE 14** >  
À VIVRE

**PAGE 15** >  
AGENDA

**PAGE 15** >  
ÉTAT-CIVIL



Édité par la Mairie de Canéjan  
Tél. 05 56 89 08 60  
NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2020  
Tirage : 3500 exemplaires  
• Impression : Evoluprint.  
Imprimé sur papier PEFC issu  
de pâtes produites à partir de  
forêts gérées durablement  
Label IMPRIM'VERT 2009  
• Directeur de la publication :  
Bernard Garrigou  
• Rédaction : Mairie de Canéjan  
• Photos : Mairie de Canéjan,  
AdobeStock, Unsplash  
• Conception, réalisation :  
KA2 Communication.

## Courrier des lecteurs



Vos questions à Bernard Garrigou,  
Maire de Canéjan.

### **Après une première information concernant la fermeture des accueils de loisirs durant la période de Noël, il semblerait que la Mairie soit revenue en arrière. Pouvez-vous nous confirmer ce qu'il en est exactement ?**

**Tiffany, Facebook**

*En cette période très particulière, nous avons souhaité tenir compte des contraintes d'organisation familiale en laissant la structure ouverte trois jours la première semaine des vacances de Noël (les 21, 22 et 23 décembre). La fermeture habituelle des accueils de loisirs, généralement comprise entre le 24 et le 31 décembre, est maintenue. Notons qu'un temps de formation des animateurs devra être organisé sur une prochaine période de vacances (février ou printemps), ce qui se traduira par une fermeture ponctuelle des accueils. Cette formation doit permettre une sensibilisation des agents d'animation aux différents risques liés à l'enfance.*

### **L'ouverture d'un restaurant au Lac Vert était annoncée il y a quelques mois. A-t-on confirmation d'une date prochaine d'ouverture ?**

**Alain, courriel**

*En effet, fin 2017, le Conseil municipal autorisait la mise à disposition de la salle du Lac Vert par le biais d'une convention d'occupation du domaine public d'une durée de 15 ans à la société « La part des Anges » afin d'y créer une activité de restauration. Par cela, la Commune souhaitait valoriser son domaine public, mais aussi conforter l'attractivité des lieux et améliorer l'offre présente sur le site. Retardés par les effets de la Covid-19, les travaux d'aménagement du futur restaurant se terminent en ce moment-même. Sans information quant à la date précise, je crois savoir que l'ouverture est maintenant toute proche.*

### **Le parc d'activités du Courneau se développe et nous pouvons que nous réjouir du dynamisme économique de notre commune. Mais ces implantations se font souvent au détriment de la forêt. Ne peut-on pas la protéger davantage ?**

**André, courriel**

*Canéjan peut en effet se targuer d'être une commune encore très verte. Pour preuve, 66 % des 1 200 ha de notre surface totale sont occupés par des espaces verts (parcs et forêts) et la Commune est elle-même propriétaire de 100 hectares d'espaces verts. Plus précisément, ces espaces naturels sont répartis en 70 ha de zones boisées et 30 ha d'espaces verts. L'aménagement des zones d'activités économiques, et celle du Courneau en particulier, doit respecter un certain nombre de contraintes réglementaires, et notamment des règles de préservation de l'environnement et des espaces boisés existants. Lorsqu'il est impossible de préserver les arbres présents sur une parcelle, une autorisation de défricher peut être exceptionnellement délivrée, accompagnée de l'obligation de compenser. Un projet de reboisement doit alors être mis en œuvre.*

# Automne

Retrouvez les événements phares de ces trois derniers mois.

**3 septembre**

## L'association « Canéjan Solidarité Complémentaire Santé » a repris ses permanences !



L'association CSCS (Canéjan Solidarité Complémentaire Santé) a repris ses permanences le 3 septembre dernier afin de proposer aux Canéjanais une véritable mutuelle offrant prestations de qualité et tarifs préférentiels à ses adhérents. Durant cette longue période, pendant et après le confinement, l'association s'est adaptée pour maintenir une action solidaire et le lien social avec ses adhérents en offrant notamment des masques de qualité à chacun. La reprise d'activités est organisée dans le respect des conditions sanitaires exigées : port du masque, distanciation physique, gel hydroalcoolique. Les permanences se tiennent tous **les jeudis de 16h à 19h**, salle « le Forum de l'Estrante », au Bourg (pensez à vous munir de votre propre stylo).

## 10 septembre Le Comité consultatif sur l'avenir du service public postal est installé !

Afin de définir les modalités du maintien d'une présence postale sur notre territoire, un Comité consultatif a été créé, dans une composition nouvelle, élargie à des citoyens canéjanais tirés au sort et volontaires. Après trois réunions de travail et d'échanges, une dernière rencontre prévue le 2 novembre devrait clore les travaux du Comité. Il lui reviendra alors de formuler et de soumettre ses propositions au Conseil municipal.

## 8 octobre Solidarité avec le Liban

Déjà frappée par une crise économique sans précédent, la catastrophe survenue le 4 août dernier à Beyrouth, capitale libanaise, a accentué la très grande précarité dans laquelle vit la société civile.

C'est dans ce contexte qu'Erasmus Expertise, association loi 1901 constituant un réseau au service du développement de la recherche et de la valorisation des talents dans le secteur de l'enseignement supérieur, a décidé de s'engager dans un programme de soutien par la mise en place d'un fonds de bourses d'études à destination des jeunes Libanais venant des milieux les plus démunis. Le Conseil municipal a souhaité exprimer sa solidarité à l'égard du Liban et des jeunes libanais en abondant ce fonds de bourses d'études à hauteur de **1 000 euros**.

**12 septembre**



## Une ouverture de saison exaltée

Restrictions sanitaires obligent, c'est devant une jauge limitée à 250 spectateurs que s'est ouverte la nouvelle saison culturelle 2020-2021 ! Pour l'occasion, le parc du centre Simone Signoret accueillait un spectacle de cirque jubilatoire, « Furieuse tendresse », né pour exprimer l'intensité de la vie et de l'instant. Après de longs mois de mise à l'arrêt des spectacles vivants, il était bon de recevoir cette invitation à l'enthousiasme et à l'audace !

## 8 octobre Tempête Alex, une aide aux sinistrés

Après le passage de la tempête Alex vendredi 2 octobre, de nombreux villages des Alpes-Maritimes ont été fortement endommagés à l'image de Saint-Martin-Vésubie dont un tiers des maisons a été détruit. La solidarité s'organise pour les sinistrés de ces communes à l'initiative du Département des Alpes-Maritimes qui a lancé un appel national. La Commune de Canéjan a débloqué **une aide exceptionnelle de 1 000 euros pour venir en aide aux victimes**.

SEPTEMBRE

OCTOBRE



# Nouveautés



## La maison de la petite enfance devient « la lanterne magique » !

Bientôt livrée, la Maison de la petite Enfance est déjà nommée ! Les perforations des balcons métalliques des logements à proximité ont inspiré le bardage ajouré du bâtiment qui, éclairé la nuit, grâce à des Led, lui donne un effet luminescent de **lanterne magique**. Il n'en fallait pas plus pour que la magie des images inspire le nom de la nouvelle structure ! Appelez-la désormais « **La Lanterne magique** » !

## La commune de Canéjan recrute des agents recenseurs

Dans le cadre du recensement de la population, la ville de Canéjan recrute **12 agents recenseurs pour la période du 5 janvier au 20 février 2021**. Les agents recenseurs bénéficient de deux demi-journées de formation obligatoires entre le 5 et le 20 janvier. Toute absence à une de ces deux périodes empêche la personne de pouvoir prétendre à devenir agent recenseur, y compris parmi les étudiants (partiels, etc.). Paiement à l'acte (par logement et par feuille individuelle, papier ou Internet). La rémunération est cumulable avec les allocations de chômage, l'allocation de solidarité spécifique et les allocations d'insertion.

**Date limite d'envoi des candidatures, avec lettre de motivation et CV : 15/11/2020.**

Candidatures à adresser à M<sup>me</sup> DELMON : [s.delmon@canejan.fr](mailto:s.delmon@canejan.fr)



## Élections départementales et régionales (mars 2021)

Les prochaines élections, régionales et départementales, sont prévues en 2021.

Pour participer aux élections politiques, il faut être inscrit sur les listes électorales **au plus tard le 6<sup>ème</sup> vendredi précédant le 1<sup>er</sup> tour de scrutin**.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.



## Le courrier des lecteurs s'invite dans le nouveau magazine de Canéjan...

Le traditionnel édito a laissé place au « **Courrier des lecteurs** ». N'hésitez pas à poser vos questions à Bernard Garrigou, Maire de Canéjan :

- **Par mail**  
(communication@[canejan.fr](mailto:canejan.fr)  
Objet : Canéjan Mag')
- **Sur les réseaux sociaux**  
(@Villedecanejan).
- **Par courrier** à la rédaction  
Canéjan Mag,  
Hôtel de Ville –  
BP 90 031 33 611  
CANEJAN CEDEX.

Monsieur le Maire y répondra dans une prochaine parution (tous les 2 mois environ).



## Envie de collaborer à la « Fabrique du Magazine » ?

Participez au « comité éditorial » des habitants sur Facebook (@Villedecanejan) et Instagram (#villedecanejan) pour témoigner, envoyer vos photos...

# Les activités du C.C.A.S. provisoirement transférées à l'Hôtel de Ville.

En raison des événements graves survenus le 17 septembre dernier ayant entraîné la blessure par arme d'une psychologue libérale, les activités du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) ont été transférées à l'Hôtel de Ville.

L'équipe du C.C.A.S. continue de vous accueillir : - **le lundi, le mercredi et le vendredi de 8h30 à 16h30 - le mardi de 8h30 à 15h30 - et le jeudi de 13h à 19h.** Pour cela, deux bureaux ont été réaménagés, l'informatique a été adaptée et les dossiers en cours transférés.

## Quelles sont les missions du C.C.A.S ?

Le C.C.A.S. constitue l'outil principal des municipalités pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Le C.C.A.S. a pour rôle de lutter contre l'exclusion, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes souffrant de handicap, etc.

À côté de ses missions d'accueil, d'information sur les droits sociaux et d'orientation, il possède une double fonction :

- Accompagner l'**attribution de l'aide sociale légale** (Revenu de Solidarité Active, Maison Départementale des Personnes Handicapées, Aide Personnalisée d'Autonomie, Logement, Couverture Maladie Universelle, etc.) ;
- Dispenser l'**aide sociale facultative** (aide alimentaire, aide à domicile, portage des repas, prévention seniors, service de ramassage des déchets verts et encombrants, etc.), fruit de la politique d'action sociale de la commune.



## Et après ?

Le transfert des activités du C.C.A.S. à l'Hôtel de Ville a permis de nettoyer les locaux, d'éviter au personnel de retourner immédiatement dans un lieu où il a vécu un traumatisme, mais ce délai sera également mis à profit pour repenser l'aménagement du service.



LE MOT DE BERNARD GARRIGOU

« Notre Commune a été profondément choquée par ces événements qui restent, fort heureusement, isolés et le fait d'un homme en fragilité. En tant que Maire mais également employeur, je tenais une nouvelle fois à saluer le courage et le sang-froid extraordinaires dont ont fait preuve nos agents du C.C.A.S. Je pense ici à Sandrine Garcia qui a maîtrisé l'assaillant, à Christine Dubois qui a pratiqué les gestes de secours d'urgence sur la personne blessée et à Barbara Coué qui a prévenu les forces de l'ordre et permis leur intervention immédiate. Les personnels directement impliqués, et tous ceux qui ont subi, à des degrés divers, un traumatisme, ont été pris en charge par une cellule d'urgence médico-psychologique. Aujourd'hui, tout le monde semble à peu près remis, mais un accompagnement psychologique est organisé dans les semaines à venir pour l'équipe du C.C.A.S.. Nos pensées vont naturellement vers la personne blessée à qui nous souhaitons le meilleur rétablissement possible. »



# Mon beau patrimoine !



Chaque commune est riche de son patrimoine : richesses architecturales, agricoles et naturelles, paysagères et culturelles. Le patrimoine bâti reflète souvent les modes de vie des différentes époques ; en perpétuelle mutation, il a su s'adapter aux évolutions des usages et répondre aux besoins des habitants. Mais les communes doivent aussi composer aujourd'hui avec des attentes fortes en matière de préservation du patrimoine naturel et ainsi valoriser leur identité à travers leurs richesses environnementales.

## SOMMAIRE

PAGE 7 :

**Vendanges 2020 : précocité et COVID-19, une année hors du commun !**

PAGE 8 :

- « Penser l'aménagement de demain »
- Préserver des zones de respiration urbaine...

[LIRE LA SUITE >](#)



## > Un patrimoine viticole d'exception

# Vendanges 2020 : précocité et COVID-19, une année hors du commun !

Si Canéjan est connue pour son cadre verdoyant, elle l'est aussi pour ses composantes viticoles ! Elle accueille sur son territoire deux châteaux en appellation Pessac-Léognan : le Château Seguin et le Château de Rouillac.



Chai du Château Seguin dans lequel les barriques sont renouvelées pour moitié chaque année.

**À** Château Seguin, on élabore un grand cru comme on façonne un joyau... Et ce n'est pas Denis Darriet, ayant exercé pendant plus de 15 ans dans la haute joaillerie, qui nous dira le contraire. On retrouve, dans l'élaboration des différents vins de la propriété, la recherche continue de la perfection.

Le contexte sanitaire lié à la COVID-19 a peu impacté le travail des vendanges. « Grâce à nos partenariats professionnels et à notre encadrement, nous avons appliqué et respecté l'ensemble des consignes sanitaires, afin de récolter sereinement ce très beau millésime. Le millésime 2020 s'annonce de très grande qualité, à faible rendement car les conditions climatiques ont été compliquées. », explique Denis Darriet.

Afin de contrer ces aléas climatiques de plus en plus fréquents, Château Seguin va se doter très prochainement de 4 éoliennes. Leur fonctionnement est basé sur l'inversion des masses d'air chaud et froid et le phénomène de diminution de l'humidité par la ventilation.

Depuis le mois de juillet 2020, Château Seguin est entré en conversion biologique.



« Le millésime 2020 s'annonce de très grande qualité, à faible rendement car les conditions climatiques ont été compliquées. »

DENIS DARRIET, CHÂTEAU SEGUIN

Si le château est déjà certifié « Haute Valeur Environnementale Niveau 3 », Denis Darriet nous l'affirme : « Par conviction profonde et par souci de préserver l'environnement de tous, l'ensemble de nos actions nécessaires à la production de nos grands vins est conditionné à une viticulture propre et durable. À terme, même nos tracteurs seront électriques ! ».

De l'autre côté de l'Eau Bourde, le **Château de Rouillac**, domaine historique ayant appartenu au Baron Hausmann en 1864, s'étend sur 26 hectares dans l'appellation Pessac-Léognan.

Si les vendanges des cépages blancs ont débuté précocement le 25 août, les premières récoltes de merlot dédié au rouge ont commencé, quant à elles le 14 septembre, pour 10 jours, avec une équipe de 35 personnes. Pour la famille Ciséros qui a fêté avec ce millésime ses 10 ans à Rouillac, les vendanges 2020 laissent avant tout le souvenir d'une belle équipe, joyeuse et composée de saisonniers locaux, et notamment canéjanais. La COVID-19 n'a pas rendu plus difficile le recrutement des vendangeurs, ni les opérations de vendanges.

Si le contexte sanitaire, là encore, ne semble pas avoir eu raison des ambitions des exploitants, le mildiou, en revanche, aura causé quelques frayeurs comme l'explique Jean-Christophe Barron, Directeur technique :





« Au-delà de la note parfaite dont nous avons tous rêvé à l'école (surtout moi), c'eût pu être le millésime idéal des vigneron. En effet la lecture vin-vin ou deux mille vins avait de quoi nous séduire comme le firent jadis les 1999, 2000 et le palindrome 2002. Au lieu de ça nous retiendrons de 2020 que l'alcool en gel est un désinfectant, que le vin, en bouteille, est une précieuse boisson pendant les longues semaines de confinement et que le mildiou n'est pas un virus mais un champignon qui adore se développer sur de la vigne en bonne santé après un hiver humide, des mois de mars avril beaux et chauds et un mois de mai parfois diluvien. »

Malgré une approche environnementale engagée depuis 2010 (vins issus d'une production Haute Valeur Environnementale depuis 2013 - HVE 3),

le mildiou a, en effet, contraint les équipes de Rouillac à livrer un combat sans précédent...

« Une garantie pour, dans quelques années, en sirotant ce nectar rare et prometteur, se souvenir de ce tumultueux millésime 2020. »

L'année devrait se terminer en beauté (on croise les doigts...) avec **les Portes Ouvertes en Pessac-Léognan prévues les 5 et 6 décembre**, de 10h à 18h avec, au programme, des visites-dégustations gratuites (cuvier, chai, écuries), une restauration le midi sur place et diverses animations.

PLUS D'INFOS

[chateauseguin.com](http://chateauseguin.com)  
[chateauderouillac.com](http://chateauderouillac.com)

## Canéjan, elle aussi, est propriétaire viticole !

Fait rare, **Canéjan fait partie de ces quelques communes françaises à être propriétaire viticole !**

Elle dispose en effet de 1,24 hectare classé en AOC Pessac-Léognan, au lieu-dit « La Palu » à Canéjan. Depuis 2012, elles sont exploitées par le Château de Rouillac dans le cadre d'un bail à ferme de 25 ans, conclu entre la commune et l'exploitant. En devenant propriétaire viticole, la commune souhaitait redonner vie à une friche agricole située en entrée de ville, tout en valorisant son patrimoine.



## Modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

### « Penser l'aménagement de demain »

Anticipation d'évolutions réglementaires futures ou volonté de maîtriser des secteurs stratégiques dont l'aménagement mérite une réflexion approfondie, la modification n°4 du PLU est motivée par la volonté d'adapter en permanence le Plan Local d'Urbanisme, adopté en 2007, pour répondre au mieux aux enjeux d'aménagement du territoire communal.

Corinne Hanras, Adjointe déléguée à l'Urbanisme, présente les éléments pris en compte à l'occasion de cette modification : « Avec cette procédure, nous souhaitons intégrer le résultat des études de la convention signée entre la Commune et l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine en 2018 pour la densification et le développement de l'habitat. »

Mais, d'autres raisons plus factuelles justifient également cette nouvelle modification comme la création :

- D'un **emplacement réservé « en vue de la réalisation, dans le respect des objectifs de mixité sociale**, de programmes de logements »,
- D'un **emplacement réservé pour l'extension de la déchèterie au lieu-dit « Jean Magre » et la création d'une recyclerie.**



## Préserver des zones de respiration urbaine...



Le 8 octobre dernier, le Conseil municipal a décidé d'acquérir

**une parcelle d'environ 20 000 m<sup>2</sup>** située entre Granet et le chemin de Barbicadge. Véritable poumon vert du centre-bourg, cette acquisition vise à **préserver une zone boisée** qui ne devrait recevoir à terme qu'une liaison douce (cycles et piétons), permettant la jonction de la future piste cyclable au chemin du Courneau.



# Paroles d'acteurs

Intervenant dans les champs culturel, sportif, humanitaire ou solidaire, les Canéjanais s'engagent.



## TAI CHI CHUAN

### « Respire la nature ! »

« En automne, la nature dispense une multitude de parfums propres à développer notre sens olfactif et nourrir l'énergie de nos poumons : odeur des sous-bois, de l'humus, des champignons et de la mousse... Le nez est appelé « orifice du poumon » et nous permet de « humer » finement.

Ainsi, la pratique du Tai Chi Chuan en extérieur offre de nombreux avantages.

Elle nous met en contact avec les parfums et la beauté de la Nature. Le Lac Vert, le parc du Centre Simone Signoret à Canéjan sont des lieux magiques à l'heure où la lumière joue entre les arbres et sur la surface du lac. Elle permet une meilleure oxygénation, une meilleure ventilation qui améliore notre état général.

Si on veut accueillir le souffle au mieux, il faut lui offrir de l'espace. Tout ce qui fait baisser notre niveau de stress renforce notre système immunitaire. Et c'est bien utile en ce moment...

Venez découvrir la suite de notre article : « Le poumon et la circulation de l'énergie » dans notre blog : [taichi-canejan.blogspot.com](http://taichi-canejan.blogspot.com).

Vous y trouverez aussi tous les renseignements pratiques concernant les inscriptions pour la nouvelle saison 2020-2021.

Le Tai Chi Chuan et la Gymnastique Chinoise sont accessibles à tous.

Les premiers cours sont des cours d'essai. Au plaisir de vous retrouver.

CONTACT

Olivier au 06 82 02 52 04 / Françoise  
au 06 21 08 10 19 - [assotaichi@gmail.com](mailto:assotaichi@gmail.com)  
Facebook : [@taichichuan.canejan33](https://www.facebook.com/taichichuan.canejan33)

PLUS D'INFOS

[taichi-canejan.blogspot.com](http://taichi-canejan.blogspot.com)

## CANÉJAN ATHLÉTISME

### « Deux événements en 2021... »

Suite à l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 3 septembre, le comité directeur a choisi comme nouvelle présidente Marie Louis. Elle sera assistée par Sophie Meyer, en tant que vice-présidente. Le club continue de proposer plusieurs activités pour les adultes : Running hors-stade, Marche Nordique, Trail. Les plus jeunes peuvent découvrir l'athlétisme avec des éducateurs diplômés. Les plus grands découvrent l'athlétisme sur piste et les cross.

Les entraînements Adultes se déroulent les lundis et mercredis, pour les jeunes, les mardis et vendredis.

Le club ouvre une permanence les mardis et vendredis de 18h à 19h30. Deux manifestations seront organisées au cours de la saison. Le « Trail de l'Eau Bourde », en mars 2021 (2 distances : 18 km et 9 km), visitera les châteaux Séguin et de Rouillac, le Lac Vert en plus des berges de l'Eau Bourde. Puis, en septembre 2021, les « Foulées de Canéjan » en 5 km et 10 km sur route.) en septembre 2021.

PLUS D'INFOS

[canejan-athletisme.net](http://canejan-athletisme.net)  
Facebook : [@athletismecanejan](https://www.facebook.com/athletismecanejan)



## ESC FOOTBALL

### « Le football à Canéjan, c'est toute l'année à partir de 5 ans ! »

« Malgré les difficultés d'organisation liées au COVID-19, l'ES Canéjan a mis en place toutes les mesures nécessaires pour accueillir et proposer une activité à l'ensemble de ses licenciés. Les entraînements, plateaux et matchs peuvent ainsi avoir lieu, ce qui permet à tous de pouvoir bénéficier des bienfaits du sport.

Vous êtes encore à la recherche d'une activité pour votre enfant ? Vous pouvez nous rejoindre à tout moment de l'année et ce, dès l'âge de 5 ans. N'hésitez pas à venir rencontrer notre équipe d'éducateurs.

Vous souhaitez vous rendre utile ou vous recherchez une formation ? L'ES Canéjan est toujours à la recherche de bénévoles : des dirigeants pour accompagner les jeunes ou des éducateurs pour les former. Sachez que nous pouvons vous assurer une formation et que nous avons la possibilité de vous proposer un service civique.

PLUS D'INFOS

[escanejanfoot.com](http://escanejanfoot.com)  
Facebook : [ES Canéjan Foot](https://www.facebook.com/ESCanéjanFoot)  
Instagram : [escanejan](https://www.instagram.com/escanejan)



## SERIAL QUILLEURS

### « Le Mölkky, c'est reparti ! »

Le mölkky, le jeu de quilles finlandaises que vous avez peut-être découvert sur les plages cet été, a son club de fervents pratiquants à Canéjan depuis plusieurs années. Activité conviviale, règles simples, de l'adresse, de la tactique et un peu de chance !

Nous vous accueillerons avec plaisir sur les terrains du boulodrome de La House deux fois par mois, si vous voulez venir nous retrouver et découvrir notre activité. Nous organisons un tournoi annuel et participons à ceux des clubs voisins. Notre club est rattaché à l'EVS «Les Couleurs du Jeu».

PLUS D'INFOS

[serialquilleurs.molkky@gmail.com](mailto:serialquilleurs.molkky@gmail.com) - Facebook : [serial quilleurs](#)



## ACCORDERIE DE CANÉJAN ET PAYS DES GRAVES

### « Qui manie le miel s'en lèche les doigts ... Tout est possible à l'Accorderie de Canéjan ! »

Un échange de service atypique a permis à deux de ses membres, ce mois d'août, de s'accorder et a suscité un vif intérêt pour Bernard qui a mis un pied dans la ruche de Jean-Claude. Celui-ci, apiculteur à ses heures perdues et adhérent au Rucher Citoyen de Canéjan, a partagé ses connaissances et sa pratique avec lui.

De l'ouverture de la ruche à l'extraction du miel, l'expérience a peut-être fait naître une vocation pour l'apprenti d'un jour... Car qui touche le miel s'en lèche les doigts... Tous les ours (bien ou mal léchés) vous le diront !

Tous les échanges qui ont eu lieu, cet été, à l'Accorderie n'ont pas été aussi surprenants. Mais, en ces temps un peu difficiles, les Accordeurs ont continué leurs échanges solidaires pour maintenir vivant le lien social et le développer.

CONTACT

Marie Udot - Animatrice/coordinatrice  
09 83 09 56 87 ou 07 83 30 04 36  
[canejan@accorderie.fr](mailto:canejan@accorderie.fr)

PLUS D'INFOS

[accorderie.fr/canejan](http://accorderie.fr/canejan)



## ARTS DE CERCLE

### « En attendant la première éclaircie... météo et sanitaire ! »

Le Cercle de Canéjan a rouvert le 28 août, jonglant avec les contraintes sanitaires qui ne s'étaient pas assouplies depuis la mi-juillet. Heureusement, chaleur et beau temps ont permis des retrouvailles en extérieur (protocole oblige). Il faut reconnaître que la terrasse est grande et que le mobilier généreusement donné par le bar *Just One Beer* de Gradignan est un vrai plus ! Les adhérents étaient au rendez-vous pour profiter de cet espace aménagé, avec ambiance musicale et « assiettes » charcuterie - fromage.

Pour couronner le tout, un concert estampillé *Fédération des Cercles de Gascogne* a pu faire résonner des airs de rockabilly, toujours en extérieur, le samedi 5 septembre grâce aux Crazy dolls and the bollocks. Deux gars (guitare et basse) et deux filles (chant et batterie) remontés à bloc, qui ont fait monter la température de l'air ambiant, plutôt frisquet ce soir-là. 80 spectateurs présents, distanciation et gestes barrières respectés, malgré une furieuse envie de danser qui nous titillait les jambes. Depuis, fraîcheur et pluie sont arrivées, en même temps que de nouvelles restrictions nous obligeant à tirer le rideau pour un... certain temps. Nous restons motivés, prêts à remettre ça à la première éclaircie... météo et sanitaire !

PLUS D'INFOS

[cercledecanejan.wixsite.com/asso](http://cercledecanejan.wixsite.com/asso)



## CHORALE LA HOUNTETA

### « Le mardi, c'est chorale ! »

Le 22 septembre, nous avons débuté nos répétitions avec Jeanne Favre, notre nouvelle cheffe de chœur, qui apporte à notre chorale un nouveau souffle de jeunesse et de dynamisme. Nous reprendrons nos répétitions dès que possible (COVID-19) !

Nous vous attendons et vous accueillerons avec plaisir pour un moment convivial en chansons. Nous recrutons dans tous les pupitres, nous chantons avec masque et en respectant la distanciation sociale... Oui, c'est possible ! Vous n'avez pas besoin de savoir lire la musique, juste d'avoir envie de chanter et de partager. Notre répertoire composé de chansons françaises, musiques du monde ainsi que de musique classique.. Venez nous rejoindre, nous vous proposons deux répétitions d'essai avant de vous engager !

Nous répétons le **mardi soir de 20h30 à 22h30**, Espace Marie-Claude Chartreau à Guillemont (sauf pendant les vacances scolaires)

#### CONTACTS

- **Président - Christian Salaün : 06 84 67 66 41**
- **Secrétaire - Pascale Degorce : pascaledegorce@gmail.com**



## LA MÔMERIE

### « La Rentrée des Mômes ! »

Après une fin d'année compliquée et une rentrée tronquée, les petits aventuriers en couches culottes des différentes structures sont de retour avec de nouveaux petits amis. Bienvenue parmi nous, aux nouveaux parents et à leurs

enfants ! Nous espérons que l'expérience que vous partagerez au sein de nos crèches satisfera vos souhaits. Toutes les équipes se mobilisent pour les accueillir au mieux, leur trouver différentes activités afin de leur permettre d'évoluer pleinement sans être impactées par la situation actuelle.

Les travaux de la nouvelle structure à Guillemont avancent à grands pas. Nos équipes travaillent d'arrache-pied pour rattraper le retard accumulé lié aux différents arrêts dus au Covid et déterminer leur mode de fonctionnement dans la future structure tout en continuant leur travail au quotidien. L'équipe du conseil d'administration les remercie pour leur travail, leur dévouement et leurs capacités d'adaptation aux aléas que nous traversons, car malgré tout, nous sommes toujours là. En espérant une fin d'année moins tumultueuse, prenez soin de vous et de vos familles.

#### PLUS D'INFOS

[momerie.canejan.fr](http://momerie.canejan.fr)



## LE RUCHER CITOYEN DE CANÉJAN

### « Laissez-vous tenter par l'aventure apicole ! »

La commune a initié, depuis deux ans maintenant, une lutte en règle contre le frelon asiatique en nous demandant à tous de participer. Cette année, nous devons remarquer que la pression est quasi nulle sur notre commune. C'est vraiment notable. Le piégeage à grande échelle du printemps semble porter ses fruits et être finalement la bonne réponse. Pensez donc à réactiver vos pièges dès le mois de mars... les insectes vous en remercient d'avance et nous aussi ! Côté Rucher, les abeilles du Rucher Citoyen ont récompensé leurs apiculteurs amateurs par une modeste production de miel. Ce précieux nectar a pu être extrait courant août lors d'ateliers collaboratifs.

Malgré le contexte sanitaire actuel, les apiculteurs ont été sollicités cette année encore, par les Canéjanais, pour des interventions diverses et notamment la récupération d'essaims. Évidemment, dans le strict respect des gestes barrières. Malheureusement, nos interventions prévues en avril au sein du FLASH en direction des enfants sur le thème des plantes mellifères, la pollinisation et les produits de la ruche ont dû être annulées en raison de la COVID-19. Nous n'avons pas assisté au Forum pour les mêmes raisons mais les personnes tentées par l'aventure apicole peuvent prendre contact directement avec nous.

#### PLUS D'INFOS

[abeilles.canejan.fr](http://abeilles.canejan.fr)  
**Facebook :**  
**Rucher.citoyen.canejan**  
**06 59 65 60 42**





## Bruno Gasteuil, Adjoint délégué à la Vie scolaire

Depuis quelques mois, notre commune est secouée par une affaire d'agressions sexuelles présumées impliquant un ancien agent communal d'animation.

Dans un souci à la fois didactique et de transparence vis-à-vis des Canéjanaises et des Canéjanais, Bruno Gasteuil, Adjoint délégué à la vie scolaire, a souhaité revenir sur le déroulement de la procédure en cours, sur l'émotion suscitée par cette affaire et les dispositifs d'accompagnement mis en place à destination des familles, des enfants et des agents de la collectivité. Des agents qui, eux aussi, ont vécu les faits dénoncés comme une épreuve.

### ► Comment cette affaire a-t-elle débuté et que savons-nous des procédures en cours ?

**Bruno Gasteuil** : Le 29 janvier 2020, la directrice de l'école Marc Rebeyrol informe la Mairie des propos à caractère sexuel tenus par l'un de ses élèves dans sa famille. Je reçois le soir-même la mère avec la directrice du Pôle Enfance (P.E.J.A.). Le témoignage de la mère est retranscrit en détail. Dès le lendemain matin, le 30 janvier, un signalement, fondé sur le témoignage recueilli la veille, est adressé à la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes, au Parquet des Mineurs, à la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile (B.P.D.J.) et à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale. De son côté, la directrice de l'école informe sa hiérarchie.

Dans le même temps, notre premier réflexe a bien évidemment été, de retirer l'agent de l'école, puis de savoir de quelle manière l'information pouvait être diffusée auprès des familles au cas où les faits révélés se seraient reproduits.

Renseignement pris auprès de la B.P.D.J., toute communication nous était interdite. Ce point-là provoquera l'incompréhension des familles. La première des priorités, pour les autorités, dans une affaire de ce type, est de préserver la parole de l'enfant.

Début février, la Gendarmerie de Cestas est saisie pour une enquête préliminaire. Dès lors et malgré les sollicitations de nos services, la Commune n'a eu accès ni au contenu de l'enquête ni même à la confirmation de son commencement. Durant la période de confinement, la directrice de l'école et la directrice du P.E.J.A. sont auditionnées. Des familles touchées de près par l'affaire commencent à être contactées par la Gendarmerie mi-mai. À partir de ce moment-là, l'information circule entre quelques parents. Une première famille est reçue à la Mairie le 14 mai.

À l'issue de l'enquête préliminaire, une commission rogatoire est ouverte avec la nomination d'un juge d'instruction. La personne incriminée est mise en examen pour quatre faits le 24 juin

et placée sous contrôle judiciaire. Rappelons malgré tout que la mise en examen ne présume en rien de la culpabilité d'une personne. Néanmoins, la Commune s'est constituée partie civile, à la fois pour se placer du côté des familles et pour se désolidariser des agissements (présumés) de l'ancien agent contractuel dont le contrat n'a pas été renouvelé.



*« La Commune s'est constituée partie civile, pour se placer du côté des familles et pour se désolidariser des agissements (présumés) de l'ancien agent contractuel »*

## ► Dans une ville de 5 500 habitants où tout le monde se connaît ou presque, on comprend l'émotion suscitée par cette affaire...

**Bruno Gasteuil** : L'émotion est d'abord celle des familles dont les enfants sont victimes, pour qui ce fut un choc d'autant plus violent qu'elles ont été informées de l'ouverture d'une enquête plusieurs mois après les faits. Elles n'ont pas compris pourquoi la Mairie ne les avait pas alertés. Certains parents auraient voulu commencer un suivi psychologique adapté à leur enfant ; d'autres se sont sentis coupables de ne pas avoir pu les aider et les accompagner plus tôt.

Le trouble a également été suscité, plus largement, au sein de la communauté des parents. Il faut bien avoir en tête que pour la Justice, la Mairie n'est que l'employeur qui a dénoncé des faits. S'entrechoquent ici deux logiques inconciliables : le désir de protéger ses enfants et le secret de l'instruction. Le respect du Droit et de la loi était la seule réponse autorisée aux familles dans le désarroi ou inquiètes. Ces familles ne pouvaient pas être satisfaites d'une explication purement juridique.

La Commune a fait aussitôt tous les signalements nécessaires pour enclencher une procédure. Laquelle est couverte d'une part, par le secret de l'instruction, d'autre part par la présomption d'innocence. Mais, pour plusieurs familles, le lien de confiance était rompu. Ce lien doit être renoué. Nous y travaillons.

Les agents communaux ont, eux aussi, découvert l'affaire durant l'été, quand l'information a commencé à circuler. Pour les mêmes raisons, il n'a pas été possible d'informer le personnel qui travaillait avec l'animateur incriminé.

Concernant les représentants des parents d'élèves, la présidente du conseil local de la F.C.P.E. et la tête de liste de l'école ont été associées

à divers échanges avec la Mairie. L'association a toujours agi dans le respect du Droit et a été confrontée, elle aussi, à la difficulté de communiquer envers les parents sur une affaire dont elle ne connaissait pas les détails.

Quant aux élus qui ont suivi ce dossier depuis le début, les rencontres avec les familles de victimes ont été souvent difficiles, avec le sentiment d'être démunis pour répondre à leurs inquiétudes légitimes. Parfois, lors de ces échanges, les parents nous ont donné des informations que nous ne connaissions pas en raison du secret de l'instruction.

## ► Quels dispositifs d'accompagnement ont été mis en place ?

**Bruno Gasteuil** : Le 28 juillet, le substitut du procureur indique à M. le Maire que le Parquet ne fera aucune communication sur le dossier, en ajoutant : « *vous me faites part des nombreuses sollicitations de vos administrés et des inquiétudes de ces derniers. J'ai conscience de la difficulté qui est la vôtre pour y apporter les réponses adaptées* », puis « *compte tenu de l'émoi évoqué, je vous propose la possibilité de saisir une association d'aide aux victimes* ». C'est chose faite dès la réception de cette lettre mais, en période estivale, peu de structures répondent. Le 29 juillet, un courrier d'information est adressé aux familles de l'école Marc Rebeyrol.

Le 20 août, un courrier propose aux parents de l'école de s'inscrire à deux groupes de parole, organisés le 31 août, par une psychologue spécialisée dans les traumatismes de l'enfant liés à la pédocriminalité. Le 27 août, une réunion est organisée en Mairie autour du commandant la Gendarmerie de Cestas, à laquelle participent les représentants des parents d'élèves de l'école, la directrice de l'école, l'inspectrice de l'Éducation nationale, le maire et son adjoint, et des cadres de l'administration municipale.

Le commandant expose le déroulement de la procédure en cours, sans délivrer le moindre élément lié au contenu du dossier. Le 31 août, une réunion rassemble les représentants des parents des quatre écoles afin de partager avec eux les informations recueillies et répondre à leurs questions. Un nouveau groupe de parole est organisé, à l'initiative de la Mairie, le 30 septembre. Enfin, une conférence pour tous les parents est organisée, le 7 octobre, au Centre Simone Signoret, sur les thématiques en lien avec l'enfant et la pédocriminalité.

Pour les enfants, la psychologue scolaire est intervenue, à l'école Marc Rebeyrol, début septembre et, à l'école du Cassiot, afin d'observer le comportement des élèves. À la demande de la Commune, la B.P.D.J. est également intervenue sur le temps scolaire dans toutes les classes des écoles Rebeyrol et Cassiot, mi-septembre. Une sensibilisation identique sera proposée aux deux autres écoles de la House.

À ce jour, et à notre connaissance, aucun acte n'aurait été commis en dehors de l'école maternelle mais les investigations se poursuivent et il n'est pas possible de connaître la date de clôture de l'enquête.

Toutes les parties prenantes du dossier souhaitent que la Justice suive son cours, que toutes les procédures soient menées à leur terme et que l'échéance d'un procès soit la plus proche possible.

Même si c'est une évidence incontestable, **l'ensemble du conseil municipal réaffirme sa totale solidarité** avec les familles qui sont dans la souffrance.



# À vivre !

L'équipe du Centre Culturel est heureuse de vous retrouver pour cette nouvelle saison culturelle 2020/2021.

**CENTRE SIMONE SIGNORET**

**22<sup>ème</sup> FESTIVAL TANDEM THEATRE**

**DU 8 AU 22 NOVEMBRE**

➤ **Dimanche 8 novembre à 17h**

## Inauguration du festival

**Co-organisé par les villes de Canéjan et Cestas.**

Présentation du festival par Aurélie Désert, comédienne bordelaise et les troupes amateurs participantes  
Restitution du stage « Être singulier dans le groupe » des troupes amateurs animé par Thomas Visonneau de la C<sup>ie</sup> T. Visonneau.

**Entrée libre sur réservation au 05 56 89 38 93**

➤ **Samedi 21 novembre à 20h30**

## « Yourte »

**Compagnie Les Mille Printemps (Charente-Maritime)**

Théâtre dès 12 ans  
Huit personnages se regroupent pour imaginer, inventer, construire un nouveau monde, une manière de vivre qui leur ressemble et les rassemblent. Quitter la ville pour la campagne, troquer 1000 supermarchés pour un potager, abandonner patron.ne.s, logements, voitures, portables, argent. Et surtout, vivre ensemble, en redécouvrant les saveurs de l'entraide, le partage, l'égalité, et où consommation, carriérisme et individualisme n'ont plus leur place.



➤ **Lundi 9 novembre à 21h**

## « Le syndrome du banc de touche »

**Compagnie Le Grand Chelem (Saint-Denis)**

Co-organisation Canéjan/Cestas  
Théâtre dès 12 ans  
Il y a 20 ans, Aimé Jacquet gagnait la coupe du monde et Léa Girardet rêvait de devenir comédienne. Aujourd'hui, Aimé Jacquet est rentré dans l'histoire et Léa est restée sur la touche à l'image des footballeurs remplaçants. Ce spectacle met en lumière les seconds rôles qui espèrent chaque jour rentrer sur le terrain !

📍 **Centre Simone Signoret Canéjan**

**Tarif unique : 6 €**



📍 **Centre Simone Signoret Canéjan**

**Tarifs : 14 €, 12 € et 10 € (abonné 10 et 8 €)**

**ABONNEZ-VOUS !**

**3 spectacles à partir de 18 €**



➤ **Dimanche 15 novembre à 17h**

## « De la mort qui tue »

**Adèle Zouane - Collectif Bajour (Bordeaux)**

Théâtre dès 14 ans  
Adèle Zouane nous interroge, nous soulève le cœur et surtout, nous fait mourir de rire autour du plus macabre des thèmes : la mort. La comédienne nous invite à conjurer la mort, à la défier ou à l'appivoiser...

📍 **Centre Simone Signoret Canéjan**

**Tarifs : 10 € et 8 € (abonné 8 et 6 €)**

## PERMANENCES BILLETTERIE :

Mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h30 et mercredi de 9h à 17h30  
05 56 89 38 93

TOUS LES SPECTACLES SONT RÉSERVABLES EN LIGNE :  
[SAISONCULTURELLE.CANEJAN-CESTAS.FR](http://SAISONCULTURELLE.CANEJAN-CESTAS.FR) >



# Agenda

Prenez date des événements de la fin d'année.

## 20 novembre et 18 décembre

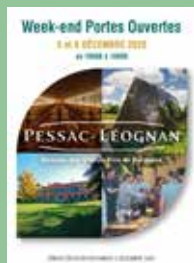
### Permanences des espaces « Info Énergie »

Vous envisagez des travaux d'amélioration de votre habitat neuf ou ancien en vue de réaliser des économies d'énergie (chauffage, isolation, équipements d'énergie renouvelable...) ? Vous souhaitez des conseils techniques sur vos devis, sur les types de matériaux et équipements les plus appropriés dans votre cas ? Vous souhaitez connaître les aides et subventions attribuées pour ce type de travaux ou une analyse de vos factures d'énergie ?

Le Conseil départemental de la Gironde, en collaboration avec la Communauté de Communes Jalle Eau Bourde, peut vous accompagner dans ces démarches. Pour des conseils personnalisés, vous pouvez être reçus par des conseillers « Info Énergie » lors de permanences organisées en Mairie. Prochaines dates : les **vendredis 20 novembre et 18 décembre, de 9h à 12h**, à l'Hôtel de Ville.

PLUS D'INFOS

Prendre rendez-vous auprès de **Monsieur POMMIER** au **06 73 19 63 83**.



## 5 & 6 décembre

### Week-end portes ouvertes Pessac-Léognan 2020

Le temps d'un week-end, les 5 et 6 décembre 2020, venez à la rencontre des propriétaires des châteaux de l'Appellation Pessac-Léognan qui ouvriront les portes de leurs domaines de 10h à 18h – dans le plus grand respect des conditions d'hygiène et de sécurité liées à la Covid-19.

Cette année, 36 châteaux, dont 5 Crus Classés des Graves, participent à ces Portes Ouvertes rythmées au travers de visites, dégustations, ateliers et animations. À Canéjan, poussez les portes des châteaux de Rouillac et Seguin.

PLUS D'INFOS

[chateauderouillac.com](http://chateauderouillac.com) - [chateauseguin.com](http://chateauseguin.com)

## État-civil

(août 2020-sept. 2020)

### Naissances

- **FABRE Léo** Vérité : 16/08/2020
- **MERCADIEU Liam** : 30/08/2020
- **ROBERT Cameron Pierre Sébastien** : 02/09/2020
- **GRUNENWALD Arii Eben Léonard** : 04/09/2020
- **ZARRAD Lilya Zohra** : 04/09/2020
- **FAYE Éole Jean** : 05/09/2020
- **LE JONCOUR Liselotte Chantal Elza** : 07/09/2020
- **DELIÈGE Eden** : 09/09/2020
- **CHEVILLOT GERLACH Morgan Rodolphe** : 10/09/2020
- **BRACQUEMOND Iliano, Bruno, Rémy** : 21/09/2020
- **QUEYROI Manon** : 21/09/2020
- **MBA Charlotte** : 26/09/2020
- **HOUVET Margaux** : 29/09/2020

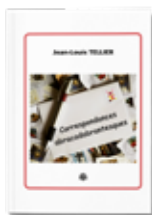
### Mariages

- **BRAY-IBANEZ DEL CASTILLO & Patrice COLOBI Laurence** : 05/09/2020
- **CISSE Ali & GNOLOU Sahoua, Léa** : 10/09/2020

### Décès

- **MARTINI Patricia** : 12/08/20
- **PORNET Annie épouse CYPRIEN** : 15/08/20
- **CARPENTY Marie veuve CONDÉ** : 22/08/20
- **SURGET Jacqueline veuve DUPONT** : 24/08/20
- **OLIVER Francis** : 02/09/20
- **DANIEL Alberte veuve TARD** : 07/09/20
- **GIMENEZ Christine** : 09/09/20
- **BERANECK Jean** : 14/09/20
- **MARLIN Patrick** : 26/09/20

## Correspondances abracadabrantiques



Hommage à Jean-Louis TELLIER, auteur villenavais à l'origine de plusieurs poèmes sur la tragédie du 20 août 1949 qui a frappé notre commune et ses habitants... Il nous revient en 2020 avec un dernier ouvrage intitulé « Correspondances abracadabrantiques », publié en auto-édition.

« Petite escapade de l'auteur dans un registre différent de celui qu'il affectionne habituellement, la poésie. Néanmoins, elle n'est pas tout à fait absente de son ouvrage mais en étroite relation avec les termes abordés. L'auteur ne s'est pas interdit d'inclure des informations sur des affaires qui se sont effectivement déroulées, des techniques sur des gestes de premiers secours et de s'ouvrir sur des situations préoccupantes de notre quotidien parmi des récits qu'il a voulu récréatifs ou sérieux au gré des circonstances et dans lesquels le loufoque et le vraisemblable se confondent en un cocktail abracadabrantique. Et de conclure sur des événements aux conséquences effrayantes. »

FESTIVAL 2 THÉÂTRE

# TANDEM

AMATEUR ET PROFESSIONNEL

SUR LES  
COMMUNES 2  
CANÉJAN  
& CESTAS



DU 8  
AU 22  
NOVEMBRE  
2020





# Canéjan

NOV. 2020



NOTRE COMMUNE

À VOTRE SERVICE  
Les activités  
du C.C.A.S.

PAGE 05 >

INTERVIEW  
Bruno Gasteuil,  
Adjoint délégué  
à la Vie scolaire

PAGE 12 >

## DOSSIER

Mon beau  
patrimoine !

PAGE 06 >



WWW.CANEJAN.FR

